



Nom et prénom de l'élève :

.....

Classe :

CHARTRE DU LOCAL PIQUE-NIQUE

1. Pour accéder au local pique-nique, je dois avoir signé et rendu la charte au/à la surveillant-e du local.
2. Ce local est à disposition de 11h00 à 13h00 pour les enfants ayant une pause raccourcie.
3. J'entre dans le local avec des chaussures propres.
4. Je salue et respecte les surveillants qui travaillent au local pique-nique et je me comporte poliment vis-à-vis d'elles/eux.
5. Je respecte la tranquillité du lieu, dès mon arrivée jusqu'au départ.
6. Je respecte le matériel mis à ma disposition. Il en va de même pour le matériel de mes camarades. Qui casse paie !
7. J'éteins mon portable dès mon arrivée dans le local.
8. Je respecte mes camarades.
9. Je mange à table, je respecte la nourriture sans jouer avec.
10. Je quitte l'endroit une fois ma place rangée et nettoyée. Je mets mes déchets dans la poubelle.
11. Le local pique-nique doit être quitté nettoyé et propre.
12. Lorsque j'enfreins la charte et les consignes internes, j'encours l'interdiction de l'accès au local pique-nique.

Ecublens, le

Route du Bois 6
Case postale 136
1024 Ecublens/VD

Tél. 021 695 33 94

ecoles@ecublens.ch

www.ecublens.ch

Signature de l'enfant

.....

Signature d'un parent

.....